

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 19 (1939)
Heft: 5

Artikel: Le Consulat de Suisse à Marseille et la Colonie suisse du midi
Autor: Voirier, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONSULATS DE SUISSE
EN FRANCE
ET SECTIONS DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE SUISSE
EN FRANCE



LE CONSULAT DE SUISSE A MARSEILLE ET LA COLONIE SUISSE DU MIDI

Les relations de la Provence et des cantons suisses sont nombreuses et fécondes dans tous les domaines depuis bien des siècles. A Marseille, en particulier, s'est développé un mouvement économique intense constitué par nos importations et nos exportations. Parmi les Suisses qui, de tout temps, se sont fixés dans cette ville, beaucoup ont joué un rôle de premier plan dans la banque ou le grand commerce. Il en est encore de vivants, mais parmi les disparus, les noms de Heusch, Georges et Barthélemy Sollisoffre, Jean Otnier, Jean Bender et bien d'autres sont présents à la mémoire des vieilles générations. Et ce n'est pas à l'époque contemporaine seulement que des hôteliers suisses se sont établis dans le Midi, puisque, au XVII^e siècle déjà, existait à Marseille une « Hôtellerie du Suisse » ou « Auberge des Treize Cantons », dont le nom d'une petite place rappelle le souvenir. Le mot de canton signifiant en provençal coin, la place des Treize Cantons avait été débaptisée dans la suite et porta un certain temps le nom de place des Treize Coins. Une municipalité plus avisée lui rendit son ancien nom.

L'importance des rapports commerciaux entre le Midi et les Cantons explique la création dès 1799, d'un Consulat de Suisse à Marseille, le deuxième en date de ceux que la Confédération a institués. Le premier titulaire fut un Vaudois, Alexandre Perdonnet (1).

Neuf départements

forment actuellement le champ d'action de ce Consulat : les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse, le Gard et la Corse, qui étaient compris depuis longtemps dans sa circonscription, puis l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales et la Lozère, qui en font partie depuis la suppression, en 1936, du Consulat de Suisse à Béziers, dont MM. Paul et André Buhler avaient assuré la direction avec beaucoup de patriotisme et de dévouement. La colonie suisse de cette circonscription, qui s'élève à près de 6.000 personnes, est répartie de façon très différente selon les départements. La plus grande partie (3.000 environ) est fixée à Marseille même, où nos compatriotes occupent les situations sociales les plus diverses. Il s'en rencontre un assez grand nombre encore dans des villes comme Avignon, Toulon, Montpellier, Nîmes, Béziers, Aix-en-Pro-

vence, ainsi que sur la Côte du Var, dont le climat si propice attire tant d'étrangers. D'autres possèdent des exploitations agricoles à l'intérieur du pays. Nos ressortissants sont

M. Georges Angst, Consul de Suisse à Marseille

(Photo *Detaille*, Marseille)



(1) Au Consulat Perdonnet succédèrent Henry Gallay (1801-1804), Félix Blanchenay (1811-1835), François Roulet (1836-1848), André Robert (1848), Théophile Brenner (1849-1858), Jules Robert (1858-1867), Alfred Rosenburger (1868-1876), Emile Fevot (1876-1890), Adolphe Hofmann (1890-1895), Werner Mooser (1895-1898), F. Angst (1898-1914), Jacques Getaz (1914-1917), Paul Leuba (1917-1930) et enfin, le Consul actuel, M. Georges Angst, assisté d'un Vice-Consul de carrière qui fut d'abord M. Julien Rossat, puis l'auteur de ces lignes.

très disséminés, au contraire, dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales, la Lozère et enfin la Corse, où, en raison de l'éloignement, nous avons un agent consulaire, M. J. Ludwig.

Dans les principaux centres nos compatriotes se sont groupées en sociétés, généralement philanthropiques, qui permettent de maintenir vivants l'amour de la patrie et les traditions suisses. A Marseille même, il existe plusieurs sociétés. Dès 1856, un groupe de Suisses de Marseille prirent l'habitude de se réunir au « Cabanon suisse ». Les « Amis du Grütli » ont également leur maison à la campagne depuis 1871. Une mention spéciale est due au « Cercle helvétique », qui fut créé en 1872, en même temps que la « Société suisse de bienfaisance », afin d'utiliser l'actif restant d'une ambulance que les Suisses de Marseille avaient organisée par souscription pour les blessés de la guerre de 1870-71. Puis virent le jour le « Cercle commercial suisse » créé sur l'instigation de la Société suisse des commerçants (1906) et l'« Harmonie suisse » (1919). Le « Stade helvétique », qui fut autrefois champion de football de France, a malheureusement cessé de vivre et attend, pour renaître, que viennent du pays des forces plus jeunes. La « Fédération des sociétés suisses de Marseille » coordonne leurs diverses activités et assure l'organisation de la « Maison suisse », achetée sous l'impulsion de feu M. le Consul Leuba et grâce à la générosité des membres de la colonie. C'est à la Maison suisse que la très vivante section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France a son siège

et donne ses déjeuners mensuels. C'est là encore que trois fois par semaine les membres les plus dévoués de la « Société suisse de bienfaisance de Marseille » écoutent les doléances de nos compatriotes nécessiteux et leur viennent en aide autant que le permettent les moyens financiers dont dispose cette association. Sous le contrôle du même organisme se trouve le « Foyer helvétique » qui, fondé en 1929 par de nombreux et généreux souscripteurs, abrite actuellement une vingtaine de vieillards dans une superbe propriété aux portes de Marseille. L'« Ouvroir des dames suisses » contribue pour sa part au soulagement des nécessiteux. Hors Marseille, nous devons citer les sociétés de bienfaisance de Saint-Raphaël, de Toulon, d'Avignon, de Béziers, de Sète et de Montpellier.

Les relations avec les Suisses immatriculés dans l'arrondissement de Marseille comportent, pour le personnel du Consulat, une activité régulière et normale, qui touche à tous les domaines compris

dans la compétence des représentations consulaires suisses. Défendre, dans les difficiles circonstances de l'heure présente les droits d'établissement de nos compatriotes, les renseigner sur toute espèce de problèmes juridiques ou économiques, ou encore leur réclamer le paiement de la taxe militaire, telles sont quelques-unes des tâches parfois ingrates dont tous les Consulats sont chargés. En marge de cette activité, la situation même de Marseille pose nombre de problèmes souvent difficiles à résoudre.

En outre, si le Midi n'a pas, pour l'exportation suisse, l'importation

La Maison Suisse

(Photo Détaille, Marseille)



tance d'autres régions de France, le courant des relations commerciales et le trafic par les ports de notre circonscription sont assez intenses pour mériter cependant notre constante attention. Enfin, la Provence et la Côte d'Azur, reliées à la Suisse par le grand fleuve Rhône, attirent, été comme hiver, tant de visiteurs de toutes les parties de

la Suisse que nous ne craignons pas, par notre propagande, d'engager nos amis français à venir plus nombreux dans notre pays. Les liens toujours vivants de l'amitié réciproque de nos deux pays ne peuvent qu'en être consolidés.

Henri VOIRIER,

Vice-Consul de Suisse à Marseille.

LA COLONIE SUISSE DE L'ARRONDISSEMENT CONSULAIRE DE NICE ET DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Le poste consulaire de Nice a été créé en 1867 et le premier titulaire fut M. le Dr C. Zurcher, de Teufen, qui resta Consul jusqu'en 1882 date à laquelle, pour des raisons de santé, il donna sa démission. Parmi les anciens, il a laissé le souvenir d'un parfait honnête homme, bon et dévoué, défendant avec bienveillance et sollicitude les intérêts de sa colonie. M. Mayni Muller, qui depuis 1878 était Vice-Consul, prit alors, avec le chancelier, la gérance du Consulat jusqu'au moment où il fut nommé Consul, en 1905. Il mourut peu après et M. Henri Chatelanat, de Moudon, lui succéda jusqu'au moment de son départ de Nice en 1910. Le titulaire actuel, M. Fernand Vicarino, de Fribourg et Bâle, nommé en 1910, a sous sa juridiction les départements des Alpes-Maritimes, des Hautes- et Basses-Alpes et la Principauté de Monaco. L'importance de la colonie, déjà sous l'ancienne organisation consulaire, une subvention était allouée au Consulat de Nice, pour couvrir le traitement du chancelier, nommé par le Consul. Depuis la nouvelle orga-

nisation, le chancelier et le secrétaire sont des fonctionnaires de carrière, nommés par le Département politique Fédéral.

Le premier Suisse qui vint s'établir à Nice y arriva en 1717. Il était originaire de Bergün, dans les Grisons, et se nommait Cloëtta. Il s'installa à Nice, dans la vieille ville, comme fabricant de chocolat. Il fut suivi par un certain nombre de Suisses, presque tous originaires des Grisons et presque tous pâtisseries. C'étaient les familles Muller, Pirani, Walther, Huder. Les descendants des

familles Muller et Pirani y habitent toujours. Ce furent des Suisses qui créèrent l'industrie du fruit confit. Puis suivirent quelques familles du Tessin qui s'installèrent comme commerçants et artisans.

La Colonie Suisse ne prit une certaine importance qu'au début du XIX^e siècle, qui vit les premiers Suisses venir s'installer comme hôteliers dans notre région et y apporter leurs capitaux et leur expérience, contribuant largement à la création et au développement de l'industrie hôtelière

M. F. Vicarino, Consul de Suisse à Nice et à Monaco

